

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 8-9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton de berne

La Suisse et la Révolution française : exposition à la Bibliothèque nationale

A l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, la Bibliothèque nationale suisse a mis sur pied à Berne une exposition consacrée à la « propagande révolutionnaire et contre-révolutionnaire » en Suisse de 1789 à 1798. L'exposition est ouverte du 17 juillet au 9 septembre.

L'exposition s'articule autour de trois volets. Le premier est constitué par les nouvelles parues dans les journaux suisses de l'époque — telle la « Gazette de Berne ». Le second comprend les lettres et récits des officiers et soldats du service de France. Ces lettres représentaient une importante source de renseignements pour les gouvernements des cantons suisses, écrit la Bibliothèque nationale.

Les écrits de propagande pour ou contre la Révolution constituent le troisième volet de l'exposition. Les ouvrages et libelles de tendance révolutionnaire, diffusés par les adeptes des idées nouvelles, sont l'œuvre des bannis et réfugiés vaudois et fribourgeois, des soldats de la Garde, des domestiques et autres Suisses à l'étranger. Les écrits contre-révolutionnaires émanent d'anciens officiers, de praticiens, d'intellectuels et de publicistes.

La rupture produite par la « République helvétique » dans l'Histoire de la Suisse a donné lieu à de vives controverses parmi les historiens et ceci jusqu'à nos jours. L'exposition réserve également un espace à ces débats symbolisés par deux noms: Gonzague de Reynold et Alfred Rufer.

Agriculture proche de la nature : aux paysans de jouer

Le rejet in extremis de l'initiative des petits paysans a modifié le paysage agricole suisse. Si de nouvelles initiatives se pressent au portillon, la conversion à une agriculture proche de la nature demeure en premier lieu du ressort des gens de la terre. L'Agence téléphonique suisse (ATS) a voulu en savoir davantage sur les intentions des paysans.

En mai dernier, une vingtaine d'agriculteurs du Simmental ont participé sans grand enthousiasme à une soirée d'information sur les stations sèches cultivées sans engrais. Membre de l'Atelier pour la protection de la nature et de l'environnement à Berne (UNA),

l'ingénieur agronome Norbert Emch a été chargé par l'Inspection cantonale de la protection de la nature de défricher le sujet. Selon M. Emch, l'absence d'engrais garantit la présence de 80 à 100 sortes de plantes, dont les campanules, les anémones, les scabieuses, l'arnica et même certaines espèces d'orchidées.

Le canton de Berne souhaite que les propriétaires de stations sèches, des cultures devenues rares, continuent à les entretenir selon les méthodes traditionnelles et ne cèdent pas à la tentation de recourir massivement aux engrais ou de les laisser à l'état sauvage ce qui entraînerait l'apparition rapide de buissons. Le canton entend préserver ce genre de prairies en rétribuant les agriculteurs en fonction des efforts déployés.

Des contrats facultatifs passés avec les agriculteurs définiront le mode d'entretien des stations sèches. Ainsi, il s'agira de ne pas faire les foins prématurément ou de laisser pâturer les animaux trop tôt. La quantité d'engrais maximale sera également prescrite. Les subventions par hectare peuvent osciller entre 50 et 100 francs.

Jusqu'ici les paysans oberlandais ont montré peu d'engagement. Ils désirent auparavant savoir si l'affaire est rentable. Sur les 359 agriculteurs oberlandais conviés à des soirées d'information, 194 ont accepté de signer un contrat. Norbert Emch espère qu'à l'avenir 70% des personnes concernées se montreront intéressées.

Ces prochains mois, M. Emch déploiera ses efforts dans le Jura bernois. En tout, un millier d'agriculteurs ont été contactés. Dès cet automne, le canton consacrera annuellement 800 000 francs à la préservation des stations sèches. Particulièrement riches en faune et en fleur, ces zones représentent environ 1% des terres agricoles du canton et subsistent essentiellement dans le Jura bernois et l'Oberland.

Fondation suisse de cardiologie Pour reprendre une vie normale après un infarctus du myocarde

L'infarctus du myocarde n'a heureusement pas toujours une issue fatale: pour les patients qui se remettent d'un infarctus, une période de réhabilitation s'impose. La Fondation suisse de cardiologie vient d'éditer une brochure intitulée « Infarctus du myocarde ... et ensuite? », pour redonner courage aux patients, les conseiller et dissiper certaines de leurs angoisses.

Une artère coronaire, qui alimente le cœur en sang, est bouchée par des dépôts graisseux, privant une partie du muscle cardiaque d'oxygène: c'est l'infarctus du myocarde.

Après un passage à l'hôpital, le patient doit réapprendre à maîtriser son corps, et remettre son mode de vie en question. La Fondation suisse de cardiologie donne des conseils précis pour la réhabilitation: ne pas fumer, se nourrir correctement, reprendre un exercice physique et maîtriser le stress.

La peur que les patients ressentent après un infarctus les incite souvent à se ménager excessivement, relève la Fondation suisse de cardiologie. Pour se réinsérer dans la société et dans la vie professionnelle, ils devraient participer à un programme de réhabilitation dans une clinique de convalescence ou à une cure ambulatoire avec un groupe de coronariens.

De tels programmes, qui ne sont pas toujours pris en charge par les caisses maladie, comprennent un entraînement physique et de détente, une information complète et des discussions en groupe. Ils doivent également permettre aux patients de reconsidérer leur style de vie et de connaître leurs limites.

La brochure de la Fondation suisse de cardiologie donne des conseils précis en matière d'alimentation et de reprise de l'exercice physique. Elle signale notamment que les patients peuvent reprendre une activité sexuelle normale dès qu'ils sont en mesure de soutenir un effort physique léger, comme monter un escalier ou parcourir une courte distance au pas de course.



canton de genève

Diminution du temps de travail: la Suisse à la traîne

La Suisse, avec une semaine de travail de 50 heures dans les très petites entreprises, la construction et la restauration, et de 45 heures dans plusieurs autres secteurs, est à la traîne par rapport à la majorité des pays industrialisés où des progrès considérables dans la réduction du temps de travail ont été réalisés, selon une étude du Bureau international du travail (BIT).

Le BIT, dans un rapport publié, souligne que des millions de travailleurs ont vu leur horaire hebdomadaire réduit, plus grâce à la négociation entre partenaires sociaux que par l'adoption de nouvelles dispositions légales. Parallèlement, les négociations collectives ont conduit vers un allongement des congés annuels payés.

Les industries métallurgiques ont emmené le mouvement de la réduction des horaires, en RFA et aux Pays-Bas particulièrement, où

les «métaux» ont obtenu à la table de négociation de travailler 37 et 38 heures respectivement.

Convention collective ou modification de la législation

Alors que dans la majorité des pays, les réductions de travail varient selon les secteurs, la Norvège a conclu récemment une convention collective globale établissant 37,5 heures hebdomadaires pour tous les travailleurs.

Certains pays ont cependant préféré modifier leur législation pour réduire la durée de travail. Ainsi, la France a introduit une semaine de 39 heures en 1981, les Etats-Unis de 40 heures, alors que le Japon a fixé, en 1988, un seuil à 46 heures, lequel sera progressivement abaissé à 40.

La FTMH en faveur des 35 heures et d'une cinquième semaine de congés

En Suisse, les échecs, lors des votations des initiatives sur la semaine de 40 heures, ont conduit les syndicats à lutter pour la réduction de la durée du travail sur le plan contractuel, abandonnant la voie politique. Ainsi, lors de son congrès de novembre 1988, la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) a suivi le mouvement entamé par les autres syndicats européens en se prononçant pour la semaine de 35 heures et une cinquième semaine de vacances.

La tendance est malgré tout à la baisse, selon une récente étude de la Banque nationale suisse puisque le temps de travail par salarié a diminué de 8,1% entre 1975 et 1985. Et, selon l'édition 1988 de l'Annuaire des statistiques du travail du BIT, la durée hebdomadaire moyenne du travail dans les activités non-agricoles était, en 1987, de 42,7 heures pour les hommes et de 41,3 heures pour les femmes, loin derrière les 32 heures au Canada, mais sans comparaison avec les 53,7 heures en Islande.

canton des grisons

Voitures familiales des CFF toujours plus appréciées :

une offre unique en Europe

Voyager en train en famille est toujours plus apprécié, selon les CFF, qui ont enregistré l'année dernière une augmentation de 4 à 5% par rapport à 1987. Outre le billet de famille et l'abonnement général pour la famille, les CFF mettent ce succès sur le compte des «voitures de famille», une offre unique en Europe, qui circulent sur différentes lignes Intercity depuis quatre ans.

Depuis quelques semaines, on trouve également de telles voitures sur la ligne des Grisons, où le 100 000^e enfant a été accueilli. Il y a deux ans, la fréquentation moyenne d'enfants par train était de 8 à 12, elle est aujourd'hui de 19 enfants.

La première voiture familiale, le wagon «jardin d'enfants», avait été mis en service en 1984 à titre d'essai. Pour 3 francs, on pouvait confier ses enfants à deux jardinières d'enfants diplômées. Cet essai a ensuite conduit à la pratique définitive connue aujourd'hui, où une partie du wagon est réservée aux enfants, qui jouent sous le regard de leurs parents.

Les wagons familiaux climatisés, dont la conception est due aux CFF en collaboration avec les magasins Globus, offre tous les aménagements d'une chambre d'enfants sur roue. En plus de l'aire de jeu et des places assises attenantes, la voiture dispose d'un compartiment à langer. De nombreux jouets attendent les enfants dans ces compartiments.



canton du jura

Religieuse honorée

Sœur Claire-Marie Jeannotat, une religieuse jurassienne qui a enseigné durant 34 ans en Afrique du Sud et qui œuvre actuellement en faveur des demandeurs d'asile, a reçu le mérite delémontain 1988 des mains de Jacques Stadelmann, maire de la capitale jurassienne. Celui-ci a souligné que Delémont avait voulu honorer une personne qui s'était battue toute sa vie en faveur du respect des droits de l'homme.

C'est la première fois que cette distinction, accompagnée d'une somme de 2 000 francs était décernée. Désormais, elle récompensera chaque année un ressortissant de Delémont pour une action culturelle, artistique, sociale, humanitaire ou autre.

Religieuse appartenant à la Congrégation Sainte-Croix de Menzingen, qui a son siège dans le canton de Zoug, Sœur Claire-Marie Jeannotat a effectué son noviciat (année de formation) en Afrique du Sud, où elle a enseigné durant 34 ans à des enfants noirs, dans une cité dortoir proche de Prétoria.

De retour en Suisse en 1981, Sœur Claire-Marie Jeannotat a participé avec l'autorisation de sa congrégation aux activités de mouvements anti-apartheid. Après avoir réalisé une étude sur les réfugiés à la demande de Frères sans frontières, elle consacre aujourd'hui la moitié de son temps à SOS-Asile Jura, une association d'accueil et de soutien aux réfugiés et demandeurs d'asile.



canton de st gall

Une étude de la Haute école de St Gall : Italie, Grisons, Valais et Tessin : destinations préférées des Suisses

Les Suisses aiment prendre le large. 76 pour

cent d'entre-eux quittent le pays pour des vacances d'au moins quatre jours tous les ans. L'étude annuelle de la section du tourisme de la Haute école des études économiques et sociales, révèle qu'en 1988 le Suisse a dépensé en moyenne 1 600 francs à ce titre.

En moyenne, 6 pour cent des revenus sont consacrés aux vacances. L'étude de l'école, comparant les chiffres établis pour 1986 à ceux de l'an dernier, montre aussi que les montants, de 1 300 francs, à titre individuel, et 3 400 francs, pour les ménages, ont atteint 1 600 et 4 100 francs l'année passée.

38 pour cent des Suisses passent leurs vacances dans le pays

Le résultat de l'étude se fonde sur les réponses de 5 000 personnes provenant de 2 000 ménages de tous les cantons. A cette occasion, il a été possible d'analyser les 8 000 voyages de quatre nuits ou davantage entrepris par les intéressés en 1988. On s'est également interrogé sur les destinations choisies pour 1989. Pour cette année, le nombre des voyages peut être évalué à 9,7 millions (1986: 9 millions). Le total des nuitées atteint 105 millions. 38 pour cent d'entre-elles ont été passées en Suisse. Le montant des dépenses consenties atteint 9,4 milliards de francs (1986: 7,4 milliards). 2 milliards de francs sont dépensés en Suisse.

L'Italie en tête

Près des deux tiers des voyages ont lieu entre mai et octobre. Les destinations préférées, durant l'été, restent les cantons des Grisons, du Valais et du Tessin. En hiver, on se rend aux Grisons, en Valais et dans l'Oberland bernois. Aucune évolution ne s'est dessinée depuis 1986. L'Italie reste le pays le plus apprécié des touristes suisses se rendant à l'étranger (24 pour cent). La France, l'Espagne, l'Autriche et l'Allemagne suivent. Les cinq pays en cause accueillent 70 pour cent des vacanciers suisses (1986: 75 pour cent). La Grèce et la Grande-Bretagne sont au 6^e et 7^e rang.

On quitte plus volontiers l'Europe

Le huitième des voyages (en 1986 le douzième) est organisé vers des destinations au-delà des frontières européennes. Les Etats-Unis, l'Afrique et les Caraïbes sont des buts prisés. Par rapport à 1986, les voyages outre-mer accusent une augmentation sensible.

Séjournant dans le pays, les Suisses, à raison de la moitié, choisissent leurs propriétés ou celles qu'ils ont louées, pour un cinquième à un quart, des hôtels, des pensions ou des auberges et, 15 pour cent, préfèrent séjourner chez des parents. Pour les déplacements à l'étranger, plus de la moitié des Suisses a une prédilection pour l'hôtel.

La voiture reste le véhicule préféré

Bien qu'étant passé à moins de 60 pour cent, l'auto reste le véhicule préféré des vacanciers. Sept voyages sur dix sont entrepris en voiture, en Suisse. Pour l'étranger, cette proportion atteint à peu près la moitié des usagers. Le chemin de fer connaît un certain

regain de faveur. En Suisse, les déplacements en chemin de fer constituent près d'un quart des départs. Pour l'étranger, un huitième des vacanciers choisissent ce moyen de transport. La voie aérienne est également en faveur. Près d'un tiers des Suisses se rendant à l'étranger choisissent ce moyen de transport.

Les agences de voyage ont la cote

En dépit du fait que les Suisses sont des individualistes au niveau de l'organisation de leurs vacances : neuf sur dix sont organisés à titre individuel à destination de la Suisse et six sur dix à destination de l'étranger, les agences de voyage voient leurs affaires prospérer. Avec 20 pour cent du total des déplacements, elles connaissent un nouveau record. Pour cette année, la tendance se confirme. Les chiffres d'affaires des agences réalisés dans le domaine des déplacements à l'étranger atteignent la moitié du marché.

Un pigeon voyageur « déserte » via la République fédérale allemande

Un pigeon voyageur, vraisemblablement en route pour l'armée suisse, s'est posé en République fédérale d'Allemagne (RFA). Le « déserteur » s'est posé dans un pigeonnier à Ober-Ramstadt dans le sud du Land de Hesse. Le propriétaire du pigeonnier a découvert à la patte du pigeon un petit tuyau de plastique contenant un message codé, a indiqué la police du lieu. Le message provenait vraisemblablement d'unités de l'armée. Le DMF n'était pas au courant de l'incident.

Un policier du lieu a pu, grâce au numéro de reconnaissance inscrit sur la bague que portait le volatile, établir l'identité du propriétaire. Il s'agit d'un aubergiste et éleveur de pigeons de la commune saint-galloise de St-Margarethen. L'oiseau sera renvoyé par la poste et non par la voie des airs.

Selon le porte-parole du DMF, Christian Kurth, il arrive qu'un pigeon voyageur s'égaré. Mais c'est une exception; ces oiseaux sont en général très sûrs. Toutefois il a rappelé un précédent il y a quelques années, où un pigeon voyageur s'était égaré en Autriche et y avait déposé son message codé.

canton du tessin

Dimitri à Ascona : c'est déjà fini

Le clown et mime Dimitri, directeur de l'école-théâtre de Verscio, au-dessus de Locarno, a décidé de quitter le bâtiment mis à sa disposition à Ascona par l'office du tourisme local, l'«Ente turistico di Ascona e Losone» (ETAL), et inauguré en mai dernier. La décision du « clown triste » a été notifiée à l'ETAL lors de son assemblée générale.

Ainsi que Dimitri lui-même l'a expliqué à la radio de la Suisse italienne (RSI), «cette

décision n'a pas été prise à l'improviste : je ne me suis jamais mis d'accord avec l'office du tourisme, propriétaire du théâtre, en ce qui concerne son financement». Selon le clown tessinois en effet, pour bien faire du théâtre, il ne faut pas seulement disposer d'une scène dans un bâtiment rénové comptant environ 300 places — pour un coût de quelque 220 000 francs — mais aussi d'un budget qui couvre les coûts des différentes infrastructures et assure en outre une bonne programmation.

Dimitri a également précisé que l'ETAL ne lui assurait pas la liberté artistique voulue : «je regrette beaucoup de renoncer à Ascona», a encore dit l'artiste de Verscio, «mais je ne peux pas travailler dans certaines conditions». La décision de Dimitri remet en question le programme de la saison — qui se poursuit en revanche normalement à l'école-théâtre de Verscio — et plusieurs contrats ont dû être dédités.

Officiellement inauguré le 12 mai dernier, le théâtre ETAL n'a donc que peu fonctionné présentant le seul «Festival Teatro Dimitri» qui, du 14 au 27 mai derniers, a mis en scène des groupes et acteurs de renommée internationale suisses et étrangers. Rappelons enfin que c'est justement à Ascona, sa ville natale, que Dimitri a fait ses débuts au théâtre en 1959.

« Fart 2000 »

Les chemins de fer du Centovalli se tournent vers l'avenir

Les chemins de fer à voie métrique du Centovalli, qui relient Locarno à Domodossola, se tournent vers l'avenir. Grâce à une amélioration des infrastructures et à du matériel roulant nouvellement développé, le voyage deviendra plus confortable et le temps de parcours sera raccourci.

Le projet «FART 2000», qui fait partie intégrante du «Rail 2000» et dont le coût est estimé à 180 millions de francs, a été présenté à Intragna (TI).

Dans le projet de la compagnie suisse «Ferrovie autolinee regionali ticinese» (FART), les chemins de fer du Centovalli garderont une portée régionale et touristique. Le trajet Brigue-Locarno par Domodossola est la liaison ouest-est la plus méridionale du réseau «Rail 2000» et représente une liaison attrayante entre la Romandie et la Suisse méridionale.

Les 53 kilomètres de voie étroite vont du Tessin vers l'Italie, le Valais et le reste de la Suisse romande, ainsi que par le Lötschberg vers la Suisse alémanique. La «Società subalpina di imprese ferroviarie» (SSIF) exploite la partie italienne du réseau. «La ligne se trouvera valorisée par les futures percées des Alpes sous le Gothard et le Lötschberg», a souligné Oskar Stalder, chef du projet Rail 2000 aux CFF.

Tunnel sous Locarno

Le projet «FART 2000» comprend des mesures portant sur l'infrastructure et sur le

renouvellement du matériel roulant. Selon Marco Pessi, directeur de FART, les mesures prévues permettent en particulier l'introduction de l'horaire cadencé et la réduction du temps de parcours de 1 h 45 à 1 h 23.

Pour l'amélioration de l'infrastructure, les investissements consentis sur la partie suisse du réseau prévoient la construction d'un tunnel sous Locarno, une nouvelle gare terminale à Locarno-Muralto, de nouveaux arrêts, des croisements facilités, la rénovation de voies et d'aiguillages ainsi que la suppression de passages à niveau.

Pour la partie italienne, les mesures consistent en une modernisation de la gare de Domodossola et un renouvellement complet des voies. Les travaux sont actuellement en cours.

Premiers trains régionaux à plancher surbaissé

Le Grand Conseil tessinois a décidé fin mai l'acquisition de huit rames à plancher surbaissé pour la FART. La commande de deux rames pour la SSIF devrait suivre. La commande totale faite aux Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA pour la partie mécanique et à Asea Brown Boveri pour la partie électrique est de l'ordre de 44 millions de francs. La livraison est prévue dès fin 1991. L'utilisation de véhicules d'une nouvelle conception avec des planchers surbaissés (53 cm) est une première dans le secteur du transport ferroviaire interurbain.

Pour la partie suisse, les coûts de «FART 2000» sont estimés à quelque 180 millions de francs; seul le tunnel sous Locarno coûtera 115 millions. Les coûts seront couverts à raison de 55% par les taxes douanières sur les combustibles. Côté italien, les frais devraient se monter à environ 50 millions de francs.

canton du valais

Le « design » de Mario Botta à Martigny

La Fondation Louis Moret, à Martigny, accueille cet été une exposition originale, consacrée au «design» du grand architecte tessinois Mario Botta, du 1^{er} juillet au 27 août. Ouverte aux jeunes créateurs et aux artistes confirmés vivant et travaillant en Suisse romande, pour la plupart, la fondation créée en 1985 par le mécène reçoit aujourd'hui la science des styles et des formes dans tous les domaines.

Louis Moret, mort il y a deux ans, avait souhaité faire connaître des aspects de l'art d'aujourd'hui moins connus du public, ayant été lui-même formé et profondément marqué par l'architecte-décorateur Pierre Chareau, à Paris, dont il fut le seul élève. Marquant sous son influence une prédilection pour le mobilier actuel, il avait déjà songé à inviter Mario Botta.

Très remarqué par ses réalisations architecturales en Suisse et en France, notamment, l'architecte tessinois offre à Martigny une

incroyable diversité de créations, à l'image de Le Corbusier. Et c'est là qu'on voit combien chaises, tables, lampes, poignées de portes, carafes ou autres objets dits de consommation peuvent devenir objets d'art, à la fois fonctionnels et beaux.

L'exposition s'intitule « Construire les objets » parce qu'elle présente les phases successives de la création des meubles. Esquisses originales, dessins techniques, prototypes précèdent l'objet fini en une rétrospective récente, puisqu'elle ne part que de 1982. A ne pas manquer la montre « Kairos », en exclusivité mondiale.

La fondation a édité un livre à l'occasion de cette exposition. C'est une étude sur le langage formel des meubles de Mario Botta et les rapports entre sa création architecturale et son activité dans le « design ».

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Excursion du Conseil fédéral dans le canton de Vaud

Ce sont des facettes variées du canton de Vaud que le Président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, a voulu présenter à ses collègues lors de la première journée de l'excursion du gouvernement dans son canton d'origine. Les escales ont été Leysin, Echallens, Romanel-sur-Morges, Lausanne, Rivaz, Lutry et Saint-Prex.

Après avoir survolé les Alpes vaudoises et s'être arrêté brièvement à Leysin, le Conseil fédéral, accompagné du Chancelier et des deux vice-chanceliers, a visité le Musée du pain à Echallens, l'entreprise de haute technologie Logitech à Romanel-sur-Morges et la Cinémathèque suisse à Lausanne.

Dans un domaine vigneron du Lavaux, il a retrouvé pour le repas de midi les conseillers d'Etat du canton de Vaud, d'autres représentants des autorités de la région ainsi que les deux anciens présidents vaudois de la Confédération, Pierre Graber et Georges-André Chevallaz.

De Rivaz, où habitait Paul Chaudet, le gouvernement est parti l'après-midi pour une croisière sur le lac à bord de « La Vaudoise ». De retour sur la terre ferme, il a rencontré la population de Lutry. Après une visite de l'atelier du peintre Pietro Sarto à Saint-Prex, les conseillers fédéraux ont terminé la soirée dans le sud-ouest du canton.

M. Maurice Dougoud, bien connu des Suisses de Paris, est passionné par sa nouvelle activité.

Bienvenue à vous, touristes en séjour à Lausanne ! Visite de la ville à pied

Notre ville a un certain charme ; peut-être désirez-vous la connaître mieux. Nous sommes un groupe de guides d'accueil formés, nous aimons Lausanne et vous proposons une visite à pied, cela en dehors des circuits en car organisés pendant la belle saison par l'Office du tourisme.

Nous vous offrons deux possibilités :

- de mai à septembre, visite de la vieille ville de 14 h 30 à 17 heures les mardis et vendredis, en français (les mardis en anglais également) ; rendez-vous à 14 h 30 dans le hall principal de la gare CFF, devant le guichet de l'Office du Tourisme ;
- toute l'année, visite selon votre horaire et vos intérêts personnels (par exemple, 2 à 3 heures pour le centre), 4 personnes au maximum, ou une famille. Veuillez prendre contact avec l'un de nous.

Conditions : Fr. 5- par personne la demi-journée
Fr. 10- par personne la journée à verser au guide
Enfants, apprentis et étudiants : gratuit

Ces activités vous sont proposées par le MDA, téléphone : 23 84 34, et sont recommandées par la Ville de Lausanne et l'Office du tourisme.

